

AVENANT DE TRANSFERT N° 1

MARCHE SUR APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPEEN N° 09374U

**« FOURNITURE DE PIECES D'ORIGINE ET REPARATIONS D'EQUIPEMENTS
ET MATERIELS ROULANTS (7 LOTS) »**

Lot 2 : Fourniture de pièces détachées d'origine et réparations d'équipements de marque MARREL

Entre :

La **Communauté Urbaine de Bordeaux**, dont le siège est situé 2b, Esplanade Charles de Gaulle – 33076 BORDEAUX Cedex, représentée par son Président, Monsieur Vincent FELTESSE, autorisé aux fins du présent acte par délibération N° 2010/..... du Conseil de Communauté, et faisant élection du domicile au siège de la Communauté Urbaine de Bordeaux, Esplanade Charles de Gaulle – 33 076 Bordeaux Cedex,

Et,

D'autre part,

La Société GFM EQUIPEMENTS Concessionnaire MARREL, dont le siège social est situé 17 rue Guynemer – Zone Industrielle – 33290 Blanquefort, immatriculée au R.C.S de Bordeaux sous le numéro de SIRET 421 440 546 00040, représentée par Stéphanie GOETZMANN, agissant en qualité de Directrice de la dite société.

Table des Matières

1. OBJET DE L'AVENANT	page 3
2. AVENANT DE TRANSFERT	page 3
3. AUTRES CLAUSES DU MARCHE	page 4
4. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR	page 4

Il a d'abord été rappelé que :

La Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la société **MARREL** par marché sur appel d'offres ouvert européen, notifié le 21 décembre 2009 sous le numéro 09374 U, la fourniture de pièces détachées d'origine et les réparations des équipements de marque MARREL.

La Communauté Urbaine de Bordeaux a été informée de la cession par sous seings privés du fond de commerce **de la société MARREL** à la **société GFM EQUIPEMENTS**.

Les documents et renseignements nécessaires à la rédaction de l'avenant de transfert fournis par la nouvelle société, sont les suivants :

- DC4 – DC5 – DC6 et DC7
- Extrait Kbis du 6 avril 2010
- Attestation de versement de cotisations au Régime social des indépendants
- Attestations sur l'honneur pour satisfaire aux obligations demandées à l'article 46 du code des marchés publics,
- Attestation fiscale pour l'année 2010
- Procès verbal de l'avis de vente du fond de commerce
- R.I.B.
- Extrait du journal d'annonces légales "les échos judiciaires" du 15 janvier 2010

Après vérification des pièces ci-dessus énumérées, il a ensuite été dit et convenu ce qui suit :

1. OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet le **transfert du marché sur appel d'offres n° 09374 U** de la société **MARREL** à la **société GFM EQUIPEMENTS**.

2. AVENANT DE TRANSFERT

Suite à la **cession du fond de commerce MARREL** à la **société GFM EQUIPEMENTS**, celle-ci s'engage dans tous les droits et obligations découlant de l'exécution du marché N° 09374U.

Les modifications suivantes sont à prendre en compte :

- l'entreprise titulaire du marché N° 09374U est désormais dénommée **GFM EQUIPEMENTS**,
- registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement R.C.S. de Bordeaux sous le numéro 421 440 546 00040

- siège social : 17 rue Guynemer – Zone Industrielle – 33 290 Blanquefort
- relevé d'identité bancaire : titulaire du compte SARL GFM EQUIPEMENTS
Domiciliation : Banque Populaire (BP. CENTRATL OBJAT) / code banque 13607/ code agence 00032 / numéro de compte 18821455868 / Clé RIB 74.

3. AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence

4. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR

La prise de possession et l'exploitation effective du fond de commerce MARREL ont été fixées au 1^{ER} JANVIER 2010 par l'acquéreur, la société GFM EQUIPEMENTS.

Fait à Bordeaux, le

GFM EQUIPEMENTS

P / Le Président de la Communauté
Urbaine de Bordeaux,